

Les migrations internationales

Gildas Simon

DANS **POPULATION & SOCIÉTÉS** 2002/8 N° 382 , PAGES 1 À 4
ÉDITIONS **INED ÉDITIONS**

ISSN 0184-7783

DOI 10.3917/popsoc.382.0001

Date de mise en ligne : 01/09/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-population-et-societes-2002-8-page-1?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Ined Éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

POPULATION & SOCIÉTÉS

Les migrations internationales

Gildas Simon *

Les migrants internationaux seraient près de 150 millions en ce début du *xx*^e siècle si on considère comme migrant toute personne résidant à l'étranger depuis plus d'un an [1]. Ils auraient été 75 millions en 1965, 105 millions en 1985 et 120 millions en 1990. Mais ces estimations sont incertaines, les migrations internationales étant difficiles à observer et à quantifier (voir encadré). En particulier on ne dispose pas d'informations fiables sur les flux – départs, transits, retours – et l'on doit se contenter de celles sur les stocks – nombre de migrant résidants à une date donnée dans chaque pays – pour avoir une idée des échanges migratoires. À l'échelle globale, les migrations nettes vers les pays développés – les entrées moins les sorties – auraient été de l'ordre de 2,4 millions de personnes par an en moyenne au cours de la période 1990-2000, un chiffre assez cohérent avec les statistiques d'entrées dans les principaux pays d'accueil du Nord (2,7 millions pour les pays de l'OCDE en 1998). S'agissant d'un solde, donc d'un bilan intégrant les mouvements durables de départs mais aussi de retours des nationaux et des étrangers, on en déduit que les flux annuels de départ, c'est-à-dire d'émigration, à l'échelle planétaire, sont nettement supérieurs à cette estimation de 2,4 millions, surtout qu'il faudrait y ajouter les migrations entre pays du Sud, importantes mais pas toujours faciles à chiffrer.

L'importance de la migration internationale ne doit pas masquer pour autant le fait que ce type de mobilité ne déplace en réalité qu'une frange très réduite de la population mondiale (2,5 % des 6,1 milliards d'hommes en 2001). La très grande majorité de celle-ci est stable géographiquement parlant et l'image d'un monde parcouru de vagues migratoires massives et incessantes ne correspond pas à la réalité, même si localement ou régionalement des mouvements de grande

ampleur peuvent se produire, essentiellement d'ailleurs à la suite de conflits ou de crises politiques ou écologiques (sécheresse au Sahel des années 1970, guerre du Golfe en 1991).

◆ Des mouvements inscrits au cœur de l'histoire de l'humanité

Les migrations sont au cœur même de la formation de l'humanité et de la grande majorité des sociétés. Fondamentalement, le mouvement qui a conduit l'espèce humaine, tout au long de son histoire, à prendre possession de l'espace terrestre pour l'occuper et l'aménager, s'est évidemment réalisé par déplacements et migrations. Littéralement parlant, celles-ci n'ont commencé à devenir *internationales* que lorsque se sont constitués des nations et plus précisément des états nations. Ce n'est qu'au *xx*^e siècle que le concept a pris toute sa réalité et toute son ampleur avec la fin des empires coloniaux, le découpage politique de la planète et la multiplication des frontières nationales – le nombre des États est passé d'une cinquantaine au début du *xx*^e siècle à plus de 200 en 2001 – spécifiant et démultipliant considérablement ce type de mouvements.

Le souvenir des grandes migrations du passé subsiste encore, douloureux comme celui de la traite des esclaves, « migration sous silence » qui a déporté sans doute plus de 20 millions d'Africains vers le continent américain et vers le monde arabe, grandes vagues de peuplement européen vers les espaces du « nouveau monde » (51 millions d'émigrés entre 1846 et 1939) et les territoires coloniaux, qui firent de l'Europe le plus grand foyer de départ jamais connu dans l'histoire des hommes, lente descente des Chinois, à partir du *xviii*^e siècle, vers les mers du sud, puis extension de leur diaspora aux quatre coins de la planète, déplacements forcés et exodes provoqués par les deux conflits mondiaux du *xx*^e siècle, puis par la disparition des

* Laboratoire MIGRINTER (Université de Poitiers et CNRS-UMR 6588).

empires coloniaux. Au cours des années 1950, l'Europe demeurait encore le principal pôle de départ mondial. À l'exception ancienne de la France et de quelques rares autres pays, presque tous les états européens présentaient alors un solde migratoire négatif, particulièrement la Russie, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne. Les « pays neufs » d'Amérique du Nord et du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande attiraient la majorité des immigrants. Bien des courants migratoires actuels plongent leurs racines dans ce passé, soit directement, comme l'émigration des Britanniques qui se poursuit encore aujourd'hui vers l'Amérique du Nord ou l'Australie, soit « à rebours » comme ce grand mouvement qui draine vers les anciennes métropoles les ressortissants des anciennes territoires colonisés, du Maghreb et de l'Afrique francophone vers la France, du Commonwealth vers le Royaume-Uni, des espaces lusophones vers le Portugal, des Philippines vers les États-Unis. C'est la même logique, fondée sur les liens historiques et culturels issus des colonisations, qui amène aujourd'hui les russophones de l'Asie centrale ex-soviétique à rejoindre la Russie, dont le solde migratoire est devenu fortement positif depuis le milieu des années 80.

◆ De nouvelles configurations migratoires

L'un des changements essentiels du paysage migratoire mondial tient au « renversement des flux migratoires », selon l'expression d'Alfred Sauvy, entre le Nord et le Sud, les pays du Sud alimentant désormais la majorité des flux de départ. Mais la mutation n'est pas seulement géographique, elle concerne aussi la composition des flux selon le sexe et la profession, leur durée et leur signification.

Le fonctionnement migratoire de la planète est aujourd'hui organisé en vastes systèmes autour des pôles de la mondialisation (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon) et de certains États du Moyen-Orient détenteurs de la rente pétrolière, avec des sous-systèmes de drainage des flux à l'échelle régionale (autour des nouvelles puissances économiques en Asie du Sud-Est; vers la République d'Afrique du sud en Afrique au Sud du Sahara) [2]. Cette forte polarisation au profit des systèmes migratoires s'accompagne d'une extension des zones de départ et d'un élargissement des rayons d'action des flux. Les flux migratoires se diversifient et se mondialisent au détriment des relations classiques de pays à pays : ainsi la relation autrefois exclusive entre le Maroc et la France est-elle en train de s'effacer au profit de relations multiples avec différents pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

La migration internationale reste un phénomène sélectif sur le plan du sexe et de l'âge : elle concerne en priorité les hommes de 20-35 ans. Mais la place des femmes, traditionnellement faible dans les migrations internationales de travail, augmente nettement et les parts des deux sexes tendent à s'équilibrer

aujourd'hui [3]. Les flux de personnels qualifiés et très qualifiés s'accroissent entre pays les plus développés, mais aussi entre pays du Sud.

◆ Les pays de départ

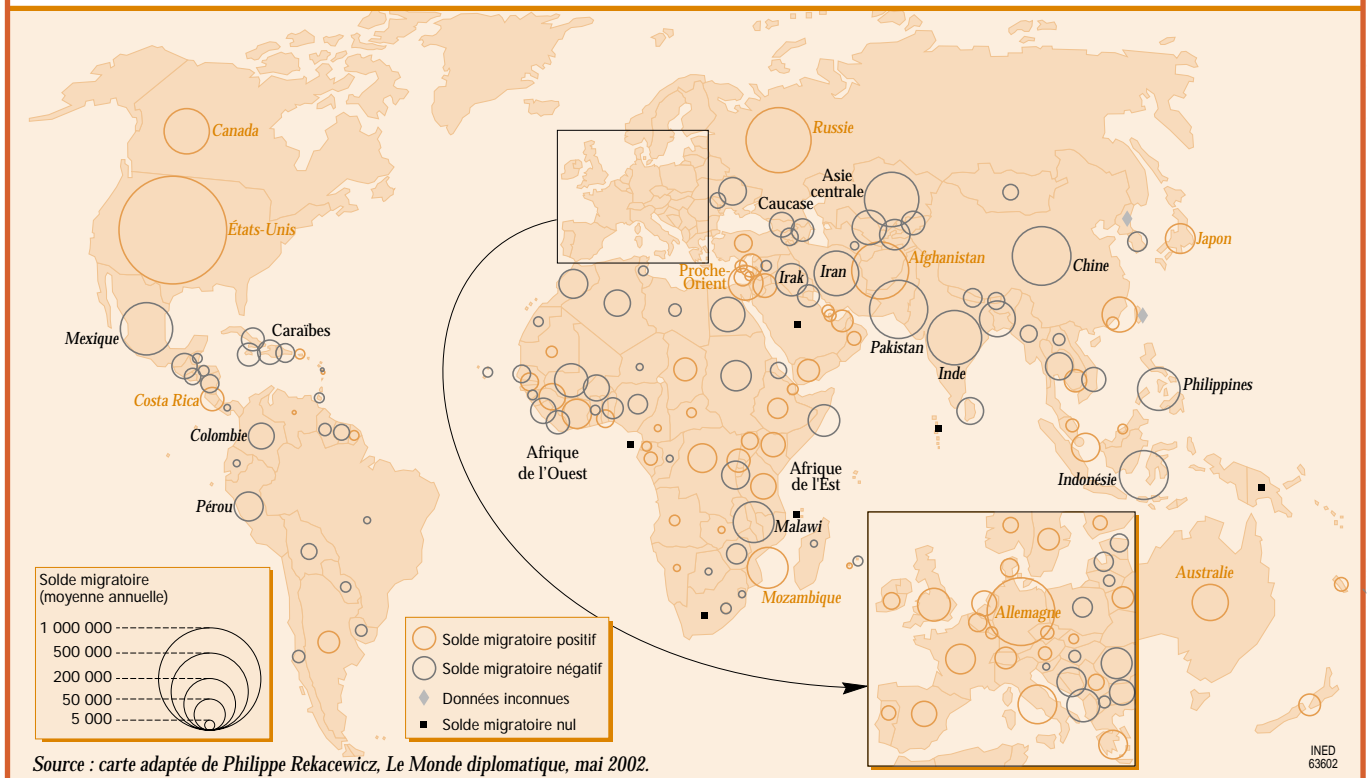
En ce début de XXI^e siècle, ce sont indiscutablement les pays du Sud qui alimentent quantitativement le gros des migrations internationales (carte). L'Asie s'impose comme la première région de départ avec des pôles de première importance démographique, la Chine et le sous-continent indien (Inde, Pakistan), appuyés sur des pôles secondaires, mais relativement plus actifs par rapport à leur poids démographique (Indonésie, Philippines, Bangladesh, Sri Lanka). L'Afrique vient en second rang : Afrique de l'Ouest et de l'Est, Afrique du Nord (du Maroc à l'Égypte) ; puis la Caraïbe et ses bordures continentales (Mexique, Amérique centrale, Colombie), avec une certaine sous-représentation des autres pays continentaux d'Amérique latine (exception faite du Pérou). Une typologie rapide permet de distinguer trois sortes de pays de départ :

– *Les pays émetteurs de main-d'œuvre plus ou moins qualifiée.* Dans ces pays, la migration internationale apparaît comme l'un des moyens de lutte contre la pauvreté, une voie d'accès à la dignité et à l'instruction pour les individus et leurs familles. La palette des pays concernés est très diversifiée : Indonésie, Philippines, Bangladesh, Sri Lanka, Népal, Mexique, Haïti, Colombie, Pérou, Bolivie, Turquie, Yémen, Égypte, États du Maghreb, Sénégal, Mali, Ghana, Lesotho, Botswana, mais aussi Pologne, Bulgarie, Roumanie, Albanie. Certains de ces pays sont à la tête de diasporas parfois anciennes (Chine, Inde), dont les réseaux entretiennent et orientent les flux à travers le monde entier. Les niveaux de formation des nouveaux migrants s'élèvent constamment en raison des progrès de l'instruction dans les pays d'origine et des exigences croissantes de qualification dans les pays d'emploi.

– *Les pays exportateurs de compétences.* Les stratégies de développement des grandes entreprises et la globalisation impulsent de nouvelles mobilités internationales à l'intérieur des économies les plus avancées de la planète (Amérique du Nord, Union européenne, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande). La circulation mondiale des compétences et des élites professionnelles est l'une des formes montantes des migrations internationales auxquelles participent de plus en plus les pays du Sud (ingénieurs et informaticiens indiens et libanais).

– *Les pays producteurs de réfugiés.* Même si le nombre de réfugiés a nettement baissé depuis la fin de la guerre froide, les conflits ouverts et les logiques d'intolérance continuent d'alimenter les migrations forcées [4]. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de réfugiés était compris entre 13 et 18 millions de personnes en 2001 (1). Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a été le continent le plus affecté. Si la situation s'est heureusement améliorée,

Carte des soldes migratoires – entrées moins sorties – au cours de la période 1990-2000



voire apaisée, au Mozambique, en Afrique du Sud et en Namibie, la paix civile est précaire et les conflits patents dans la région des hauts-plateaux (Burundi, Rwanda), en Afrique de l'Ouest (Libéria, Sierra Leone) et dans la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Érythrée, Soudan). Dans le Caucase, notamment en Azerbaïdjan et en Arménie, et au Moyen-Orient, les situations troublées et les crises à répétition alimentent de nouveaux flux de réfugiés (Kurdistan, Irak, Afghanistan). L'Europe balkanique a payé au prix fort l'éclatement de l'ex-Yougoslavie (5 millions de personnes déplacées au total, dont 3 millions qui ont trouvé refuge à l'intérieur de l'espace ex-yougoslave et 2 millions, à l'extérieur, dans les pays voisins et surtout en Allemagne). Le développement récent des migrations afghanes vers l'Union européenne révèle l'état de désespérance chez des réfugiés de longue date (Palestiniens, Kurdes, Afghans) qui abandonnent les pays voisins où ils avaient trouvé un premier asile pour alimenter les flux à grand rayon d'action des migrations internationales.

◆ Les pays de transit

Avec l'internationalisation des flux migratoires et le renforcement des dispositifs réglementaires dans la plupart des pays d'accueil (espace Schengen dans

(1) Ces chiffres ne constituent qu'un ordre de grandeur, le HCR ne comptant que les personnes ayant le statut de réfugiés; parmi ces dernières, certaines ne sont même pas incluses, comme par exemple les réfugiés palestiniens qui relèvent d'une autre agence spécialisée, l'UNRWA, et ne figurent donc pas dans les statistiques du HCR.

l'Union européenne), les trajectoires parcourues par les migrants internationaux, et notamment les clandestins, se sont considérablement allongées, et les phénomènes de transit ont pris une ampleur inconnue jusqu'à présent. La distinction habituelle entre pays d'émigration et pays d'immigration s'estompe face aux combinaisons de plus en plus complexes de fonctions ou de rôles. La Turquie, le Mexique, la Malaisie, le Sénégal et le Maroc illustrent le cas de ces pays à fonctions multiples où se combinent flux de départ et de retours définitifs ou temporaires et transit de migrants non nationaux, et où l'immigration économique n'exclut pas l'accueil temporaire ou définitif de réfugiés. La frontière mexicaine avec les États-Unis, les détroits de la Méditerranée, le détroit de Malacca entre l'Indonésie et la péninsule malaise, constituent autant de lieux de passage de ces flux de transit où ils y exercent une forte pression.

◆ Les pays d'accueil

Sur le plan des populations résidentes, des stocks, les États-Unis, qui continuent d'exercer leur traditionnelle attraction sur le reste du monde, sont le premier pôle mondial d'accueil avec 28 millions de personnes nées à l'étranger en 1999, soit 10 % de la population américaine, devançant largement un second groupe constitué de l'Inde et du Pakistan (8,6 millions et 7,3 millions), et de l'Allemagne (7,3 millions). Un troisième groupe abrite entre 2 et 5 millions d'étrangers: Canada (5,0 millions), Australie (4,4 millions), Arabie

Mesurer les migrations internationales, une tâche difficile

L'absence presque totale de système d'observation des migrations dans les pays de départ et de transit et le manque de comparabilité des données rend difficile la mesure de ces mouvements. Pour l'essentiel, les statistiques migratoires sont produites dans les pays d'arrivée ou d'installation, qu'il s'agisse de l'évaluation des flux annuels d'immigration à l'aide de sources administratives (délivrance des permis de séjour ou de travail, registre de population) ou qu'il s'agisse du dénombrement des populations selon le pays de naissance ou la nationalité dans les recensements et les enquêtes. Le système d'observation permanent des migrations internationales (SOPEMI) initié par l'OCDE en 1973 contribue progressivement à l'harmonisation des données dans les pays membres de cette organisation. D'autres observatoires sont en cours d'installation dans le monde, comme en Afrique, sous la responsabilité de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les Nations Unies recommandent la définition suivante du migrant international : « toute personne qui change de pays de résidence habituelle ». Le franchissement d'une frontière internationale, avec changement de résidence habituelle, différencie la migration internationale de la migration interne qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un État. Il importe aussi de distinguer les flux (entrants ou sortants au cours d'une période) et les stocks (population résidente à un moment déterminé). Le concept de migrant (émigré, immigré), qui est fondé sur un critère géographique (déplacement dans l'espace), ne doit pas être confondu avec celui d'étranger, fondé sur un critère juridique : est étranger celui qui ne possède pas la nationalité du pays où il réside, qualité d'ailleurs soumise à évolution selon les politiques nationales d'accès à la nationalité. L'hétérogénéité des sources sur le plan mondial peut cependant amener dans la pratique à passer d'un concept à l'autre.

saoudite (4,0 millions), Côte d'Ivoire (3,4 millions), France (3,2 millions de personnes de nationalité étrangère), Royaume-Uni (2,2 millions), Hong-Kong (2,2 millions).

En tête des pays d'immigration qui ont enregistré le solde migratoire positif le plus élevé au cours de la décennie 1990-2000 viennent les États-Unis (1,1 million en moyenne annuelle), puis l'Allemagne (359 000), la Russie (320 000), le Canada (141 400), l'Italie (116 100), Singapour (61 800), Israël (45 400). Globalement, les pays de l'Union européenne ont gagné 8 640 000 migrants au cours de la période, soit 864 000 par an en moyenne ; la France présente l'un des soldes les plus faibles, 55 000 par an, d'après l'Insee.

Si l'on tient compte de la taille variable des pays et que l'on rapporte le stock migratoire à l'effectif de la population, le classement est tout à fait différent :

– Un premier groupe de pays, peu peuplés mais richement dotés en ressources pétrolières, reçoivent une forte population étrangère : les immigrés y sont parfois majoritaires. C'est dans ce groupe que l'on rencontrait au début des années 90 les proportions les plus élevées sur le plan mondial : Émirats arabes unis (90 %), Koweït (72 %), Qatar (64 %), Arabie saoudite, Bahreïn, Oman, Brunei et Libye présentant vraisemblablement des taux compris entre 25 % et 40 %. L'immigration y est donc localement massive, mais aléatoire car soumise à de brusques retournements de la conjoncture économique

ou politique comme au Nigeria dans les années 80 ou en Irak et au Koweït à la suite de la guerre du Golfe en 1991.

– Un deuxième type, à fort pourcentage d'immigrés, est formé de très petits territoires, des micro-états généralement insulaires ou péninsulaires comme dans les Caraïbes et le Pacifique, mais souvent dotés d'un statut particulier, notamment sur le plan fiscal : Monaco (67 %), Macao (45 %), Hong-Kong avant son rattachement à la Chine (40 %), Singapour (17 %).

– Le troisième type correspond aux pays autrefois dénommés « pays neufs », pourvus d'immenses espaces mais encore faiblement peuplés : Canada (17 %) et Australie (24 %). Leur mode de développement les rapproche du type suivant.

– Un quatrième type est celui des démocraties industrielles occidentales où le taux d'étrangers est généralement compris entre 2 % et 10 % : États-Unis (10 %), pays de l'Union européenne (Autriche 9,3 %, Belgique 9,0 %, Allemagne 8,9 %, France 5,6 (2), Suède 5,6 %, Pays-Bas 4,1 %, Italie 2,2 %, Espagne 2,1 %). Avec 19 % d'étrangers, la Suisse apparaît comme l'une des exceptions de ce groupe, mais son statut quasi insulaire au cœur de l'Union européenne la rapproche plutôt du second type évoqué plus haut.

– Un dernier groupe ne doit pas être omis, celui dit de « premier asile » recevant des flux massifs de réfugiés du fait de conflits dans un pays voisin. La quasi-totalité de ces pays d'accueil sont situés au Sud : Costa Rica, Iran, Pakistan, Éthiopie, Soudan, Tanzanie, Guinée, Cambodge. Les mouvements de départs et de retours y ont souvent été d'ampleur considérable au cours des années 90. Pourtant, la plupart de ces pays ne sont pas riches. Le Malawi, qui a accueilli au début des années 90 près d'un million de réfugiés mozambicains, l'équivalent du quart de sa population, est l'un des plus pauvres de la planète.

Le schéma migratoire mondial exprime globalement les ruptures mais surtout les grands déséquilibres Nord-Sud, intégrant les besoins des marchés du travail, les contraintes du vieillissement des populations du Nord et les aspirations légitimes des populations défavorisées du Sud. La révolution médiatique joue un rôle amplificateur dans la perception mondiale des frustrations et contribue à l'extension des migrations dans un monde où l'aspiration à la dignité de l'existence et l'accès à la culture seront de plus en plus au cœur des processus de mobilité spatiale et sociale.

(2) En France, 5,6 % de la population est de nationalité étrangère et 7,3 % née à l'étranger.

RÉFÉRENCES

- [1] Nations unies - *World Population Prospects, The 2000 Revision*, New York, 2001.
- [2] Gildas SIMON - *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, P.U.F., 1995, 426 p.
- [3] OCDE - *Tendances des migrations internationales*, SOPEMI, 2001, 393 p.
- [4] Luc CAMBRÉZY et Véronique LASSAILLY-JACOB, *Populations réfugiées*, Éditions de l'IRD, 2001, 418 p.